

# FICHE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT

## DURAPOWER PATCH (PIÈCE DE RÉPARATION DURAPOWER)

S.O. : Sans objet

I. : Inconnu

N.E. : Non établi

N.R. : Non requis

### Renseignements sur le fabricant

**DuraPower Products, Inc.**

Siège social :

752 Commercial Street  
Téléphone : 408 441-6369  
San Jose, CA 95112-1408  
Télécopieur : 1 408 487-0678

**Téléphone d'urgence :** 408 441-6369

**Personne-ressource :** Patrick Kelley

Nom du produit : DuraPower Patch (Patch Kit) [Ensemble de réparation DuraPower]

Numéro de produit : DPP-046, DPP-412, DPP-212, DPP-220

### Section 1 : Renseignements sur le produit

**Nom commun (Appellation commerciale et synonymes) :**

DuraPower Patch

**Famille chimique :** Captane polymère époxyde

**Nom chimique :** Résine époxyde (partie A) et durcisseur de captane polymère (partie B)

**Numéro CAS :** Mélange

### Section 2 : Ingrédients dangereux

Composants dangereux (Denomination chimique, nom courant)	Numero CAS	%	AOGUI TLV (unités)	PEL (unités)
<b>A</b>				
Ether de bisphénol A diglycidyle	25068-38-6	70 à 95	S.O.	S.O.
<b>B</b>				
Polyoxypropylènediamine	9046-10-0	50 à 60	N.E.	N.E.
Tetraethylenepentamine	112-57-2	10 à 20	N.E.	N.E.
Triethylenepentamine	31295-46-2	10 à 20	N.E.	N.E.
Ethylenediamine	31295-54-2	10 à 20	N.E.	N.E.

Seuls les ingrédients mentionnés dans cette section sont considérés dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200.

De plus, les ingrédients suivis d'un astérisque (\*) sont considérés cancérigènes, ou sont susceptibles de l'être, en vertu de la définition donnée au paragraphe 4 de la section D de la norme CFR 1910.1200.

**Commentaires :** Aucun

### Section 3 : Caractéristiques physiques et chimiques

--	--	--	--

	A	B		A	B
<b>Point d'ébullition à 60 mmHg (°C)</b>	205	250	<b>Densité relative a 25 °C</b>	1,15	0,965
<b>Pression de vapeur à 25 mmHg (°C)</b>	1	<1	<b>Volatilité (% par volume)</b>	<0,01	<0,05
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble	Totalement soluble	<b>Densité de vapeur (Air=1) à 25 °C</b>	S.O.	6,53
<b>Taux d'évaporation (BuAc=1)</b>	S.O.	<0,001	<b>Apparence</b>	Viscosité faible	Transparent
<b>Odeur</b>	Aromatique	Ammoniac	<b>Couleur</b>	Transparent	Incolore
<b>Commentaires</b>	Aucun	Aucun			

**Remarque :** Les renseignements ci-dessus ne sont pas destinés à la rédaction des spécifications du produit. Communiquer avec DuraPower avant de rédiger les spécifications.

#### Section 4 : Risques d'incendie ou d'explosion

	A	B		A	B
<b>Point d'éclair (°F)</b>	435	435	<b>Méthode de détermination</b>	Taghabe en vase ouvert	Taghabe en vase ouvert
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non définie	Non définie	<b>Limites d'inflammabilité (pourcentage d'air par volume)</b>	(LIE) N.E.	(LES) S.O.

#### Moyens d'extinction :

Eau pulvérisée, mousse, CO<sub>2</sub> ou poudre sèche

#### Mesures préventives et méthodes pour l'extinction d'un incendie :

Éviter d'inhaler la fumée. Dans des espaces restreints, utiliser la totalité du matériel de protection contre le feu, notamment les appareils respiratoires autonomes homologués par le NIOSH. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau.

#### Risques d'incendie ou d'explosion particuliers :

Les produits de décomposition peuvent être toxiques.

#### Section 5 : Risques pour la santé

	A	B
<b>Valeur limite d'exposition</b>	N.E.	N.E.
<b>Classe de risques de l'ANSI</b>	4	2
<b>Signes et symptômes a la suite d'une exposition</b>		

Surexposition aigüe	Irritation modérée de la peau et des yeux. Hypersensibilité possible de la peau	Irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.
Surexposition chronique	Affections cutanées et oculaires préexistantes	Inconnu

	A	B
<b>Voies d'exposition</b>		
<b>Inhalation</b>	Effets indésirables peu probables en raison de la faible volatilité	L'inhalation des vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Aggravation possible de l'intoxication par les voies respiratoires	Faible toxicité
<b>Absorption par la peau</b>	Faible possibilité d'absorption par la peau d'une quantité toxique	Aucune toxicité
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritation modérée	Irritation modérée
<b>Contact avec la peau</b>	Irritation modérée/Hypersensibilité possible	Irritation légère
<b>Pouvoir cancérogène (A et B)</b>	National Toxicology Program <u>Non</u>	Monographies LARC <u>Non</u>
		OSHA <u>Non</u>

**Premiers soins :**

**Peau** Retirer les vêtements contaminés. Nettoyer la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

**Yeux** Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin immédiatement.

**Inhalation** Emmener la victime à l'extérieur. La mettre sous oxygène au besoin.

**Ingestion** Ne pas provoquer le vomissement. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

**Section 6 : Réactivité**

Stabilité	Conditions à éviter
Instable Stable <u>Oui</u>	Températures élevées
<b>Incompatibilité (matériaux à éviter) :</b>	
Oxydants, acides et bases forts	
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	
Monoxyde de carbone et oxyde de soufre	
Polymerisation dangereuse	Conditions à éviter

Réaction possible impossible <u>Oui</u>	Les mélanges importants en vrac génèrent une chaleur excessive à cause d'une réaction exothermique.
--	---

## Section 7 : Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite

### Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite du produit

Ne pas mettre en contact le produit avec des liquides ou des vapeurs. Éponger le produit avec un chiffon ou un matériau absorbant. Déversements importants : Empêcher le liquide de se répandre en construisant une digue de sécurité. Pomper ou transvaser le liquide dans un contenant.

### Élimination des résidus :

Polymériser puis enfouir ou incinérer les résidus dans des endroits prévus par la réglementation fédérale, provinciale et locale. Jeter les contenants dans une décharge conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

## Section 8 : Équipement de protection spécial

### Protection des voies respiratoires

En présence de vapeurs excessives ou pour ne pas dépasser la TLV, utiliser un appareil respiratoire homologué par le NIOSH destiné aux vapeurs organiques, conformément à la norme 29 CFR 1910.134.

Ventilation	Aspiration localisée	Mécanique (général)	Autre
	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>	

Gants de protection	Protection des yeux	
Caoutchouc étanche		Lunettes de protection contre les produits chimiques

### Autres vêtements ou équipement de protection

En cas d'exposition prolongée, utiliser des vêtements et des chaussures imperméables pour réduire au minimum le contact avec la peau. Bassin oculaire et douche de décontamination.

## Section 9 : Mesures préventives particulières

Avertissements (Pour un usage industriel uniquement)	A	B
	Peut causer des irritations cutanées. Éviter tout contact avec les yeux.	Peut causer des irritations cutanées. Éviter tout contact avec les yeux.

### Précautions à prendre pour la manipulation et l'entreposage du produit

Entreposer le produit dans des contenants fermés et dans un endroit frais et sec. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Utiliser le produit dans un endroit correctement ventilé. Respecter les normes d'hygiène.

Autres précautions	Statut dans le RCRA :	N'est pas considéré comme un déchet dangereux.
	Statut dans le CERCIA :	N'est pas mentionné
	Catégorie DOI	Non réglementé

Cette fiche signalétique (FS) a été rédigée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses du OSHA (29 CFR 1910.1920). Les renseignements sur cette fiche ont été obtenus à partir de données mises à notre disposition et que nous considérons fiables. Toutefois, aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée sur la fiabilité de ces renseignements. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si le produit décrit dans cette fiche est sûr, s'il est toxique ou non et s'il convient à l'emploi qu'il souhaite en faire. Tous les matériaux peuvent représenter un danger inconnu pour la santé. Ils doivent donc être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits dans cette fiche, nous ne pouvons garantir qu'il n'existe aucun autre danger.

Date:	Première version	<u>20 juin 1994</u>
	Version révisée	<u>2 juin 2009</u>

FS 02239402